



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La SADC accueillera la réunion du Comité des ministres de la Justice à Victoria Falls, Zimbabwe, le 5 juin 2026**

**26 mai 2026, Gaborone, Botswana** - La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), avec le soutien de la République du Zimbabwe, accueillera la réunion du Comité des ministres de la Justice le 5 juin 2026 à Victoria Falls, Zimbabwe. La réunion vise à fournir un contrôle juridique et des orientations stratégiques sur la coopération régionale, la gouvernance et l'harmonisation des lois entre les États membres de la SADC. Elle examinera également les progrès accomplis dans diverses questions juridiques et institutionnelles dans la région.

Le Comité examinera un certain nombre de projets d'instruments juridiques de la SADC en vue de les recommander au Conseil des ministres et au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC pour examen et approbation.

Mme Mmamoloko Kubayi, Ministre de la Justice et du Développement constitutionnel de la République sud-africaine, présidera la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des ministres de la Justice.

Au cours de la réunion, le Comité des ministres de la Justice débattrà, entre autres, des questions suivantes :

- l'étude sur les catégories de questions qui devraient être mises en œuvre par le biais des protocoles et de celles qui pourraient être mises en œuvre par le biais d'autres instruments juridiques de la SADC ;
- la remise en service du Tribunal de la SADC afin d'assurer le respect et l'interprétation correcte des dispositions du Traité de la SADC et de ses instruments subsidiaires ;
- l'examen et la recommandation des juges en vue de leur nomination au Tribunal administratif de la SADC ;
- le projet d'accord portant amendement du Traité de la SADC en vue de le recommander au Conseil des ministres pour examen et approbation, puis au Sommet pour adoption ;
- le projet de la Charte portant création des Services de passation de marchés groupés de produits pharmaceutiques de la SADC, qui vise à établir une institution

autonome chargée de coordonner les achats groupés régionaux de médicaments et de produits de santé en Afrique australe, dans le but de réduire les coûts et d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels entre les États membres ;

- les propositions visant à entreprendre un examen du Protocole de la SADC sur les affaires juridiques dans les domaines nécessitant une révision et/ou un amendement ; et
- le projet d'accord portant création de l'UNIVISA touristique de la SADC, qui vise à fournir des procédures et des conditions pour la délivrance d'une UNIVISA touristique de la SADC pour les séjours de transit ou liés au tourisme sur le territoire des États parties participants.

La réunion du Comité des ministres de la Justice sera précédée par la réunion des hauts fonctionnaires juridiques de la SADC auprès des ministères de la Justice des États membres, prévue du 1er au 4 juin 2026.

**Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :**

Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques par courriel à [blopi@sadc.int](mailto:blopi@sadc.int) ou Letso S. Mpho par courriel à [lmpho@sadc.int](mailto:lmpho@sadc.int) ou à [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int), WhatsApp +267 71640456

.....  
**À propos de la SADC**

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC  
Gaborone (Botswana)**

**le 26 mai 2026**